Message du 18/12/18

> Objet : Observations enquête publique - aménagement de la RN 154

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Bonjour,

Il est regrettable de constater une fois de plus ,que d'autres solutions n'aient pas été mises en œuvre par la DREAL. J'avais fourni un avant projet d'amélioration du rond point Léo à M. Gaillard et à son adjoint en sous préfecture de Dreux . Mais aucune étude sérieuse n'a été entreprise sur mon projet , tout au plus une remarque législative sur non fondée de M. Gaillard sur la conformité du projet par rapport à la technicité des améliorations que j'apportais.

Ce qui est aberrant c'est de voir, de constater et de ne pas avoir mis en évidence les points de conflit ainsi que le calcul des flux de circulation qui comprend le retard géométrique (12 secondes par/v)du franchissement du rond point et en l'absence de ces données ,cela posera des problèmes de circulation lorsque le rond point supplémentaire sera construit .

Serge Corda
Membre de l'Association VIVAVRE